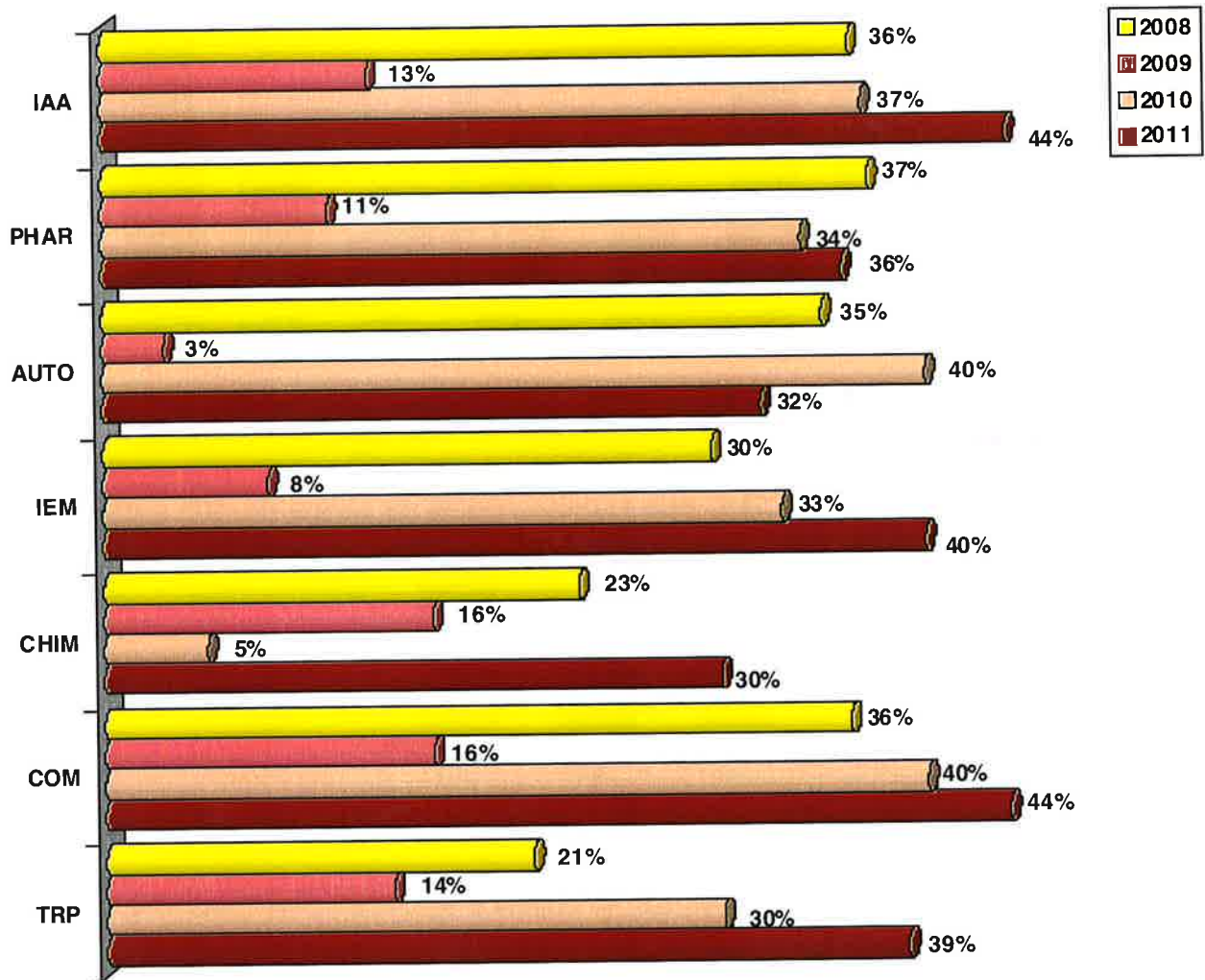


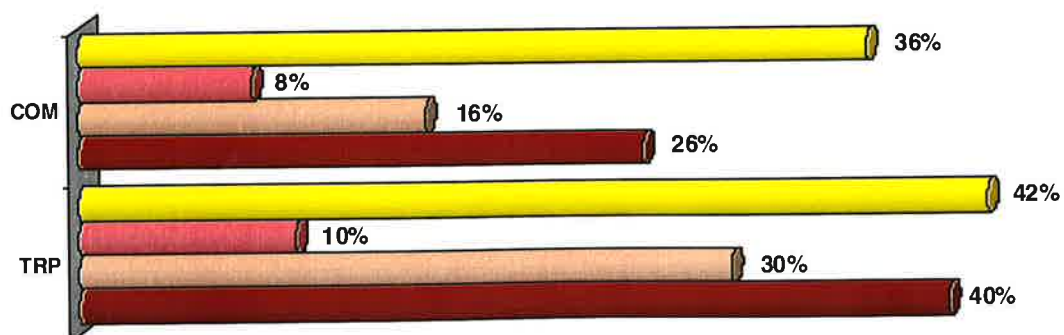
## La proportion de prestataires transport-logistique signalant des difficultés de recrutement bondit de 10 points

Proportion d'établissements éprouvant des difficultés de recrutement par secteur

*Etablissements de 100 salariés et plus*



*Etablissements de 50 à 99 salariés*



Les difficultés de recrutement pour le personnel logistique se sont amplifiées dans tous les secteurs d'activité considérés, excepté l'industrie automobile (-8 points par rapport à 2010). Dans le secteur transport-logistique en particulier, la proportion d'entreprises se plaignant de difficultés à recruter a fait un bond de 10 points en 2011.

## **Les difficultés de recrutement s'expriment le plus souvent à l'égard des opérateurs logistiques...**

### **Evolution de la proportion d'établissements éprouvant des difficultés de recrutement par catégorie d'emploi**

#### *Etablissements de 100 salariés et plus*

	2008	2009	2010	2011
<b>Cadres</b>	<b>13%</b>	<b>12%</b>	<b>18%</b>	<b>13%</b>
<b>Techniciens/Agents de maîtrise</b>	<b>28%</b>	<b>21%</b>	<b>37%</b>	<b>29%</b>
<b>Opérateurs</b>	<b>83%</b>	<b>79%</b>	<b>79%</b>	<b>80%</b>

#### *Etablissements de 50 à 99 salariés*

	2008	2009	2010	2011
<b>Cadres</b>	<b>6%</b>	<b>-</b>	<b>11%</b>	<b>15%</b>
<b>Techniciens/Agents de maîtrise</b>	<b>21%</b>	<b>17%</b>	<b>26%</b>	<b>23%</b>
<b>Opérateurs</b>	<b>91%</b>	<b>83%</b>	<b>93%</b>	<b>81%</b>

Les établissements faisant état de difficultés de recrutement sont un peu moins nombreux en 2011 à relever des difficultés simultanément pour l'ensemble des catégories d'emploi. Au moins 80% d'entre eux se plaignent de difficultés à pourvoir des postes d'opérateurs logistiques.

**... mais l'intensité de ces difficultés est plus marquée lorsqu'il s'agit de pourvoir des postes de cadres ou techniciens/agents de maîtrise de la logistique**

Intensité des difficultés de recrutement (en pourcentage d'établissements)

*Etablissements de 100 salariés et plus*

		Cadres	Techniciens / Agents de maîtrise	Opérateurs
2008	Forte	45%	39%	42%
	Moyenne	50%	61%	57%
2009	Forte	42%	19%	29%
	Moyenne	49%	63%	71%
2010	Forte	32%	33%	49%
	Moyenne	64%	56%	38%
2011	Forte	56%	45%	39%
	Moyenne	36%	47%	44%

*Etablissements de 50 à 99 salariés*

		Cadres	Techniciens / Agents de maîtrise	Opérateurs
2008	Forte	-	-	55%
	Moyenne	-	-	45%
2009	Forte	-	-	39%
	Moyenne	-	-	61%
2010	Forte	0%	27%	61%
	Moyenne	100%	73%	38%
2011	Forte	53%	23%	36%
	Moyenne	47%	76%	48%

Les établissements déclarant éprouver des difficultés à recruter sont relativement plus nombreux en 2011 qu'en 2010 à considérer ces difficultés comme fortes pour les emplois de cadres de la logistique (en témoignent 56% des établissements de 100 salariés et plus éprouvant des difficultés de recrutement, après 32% en 2010).

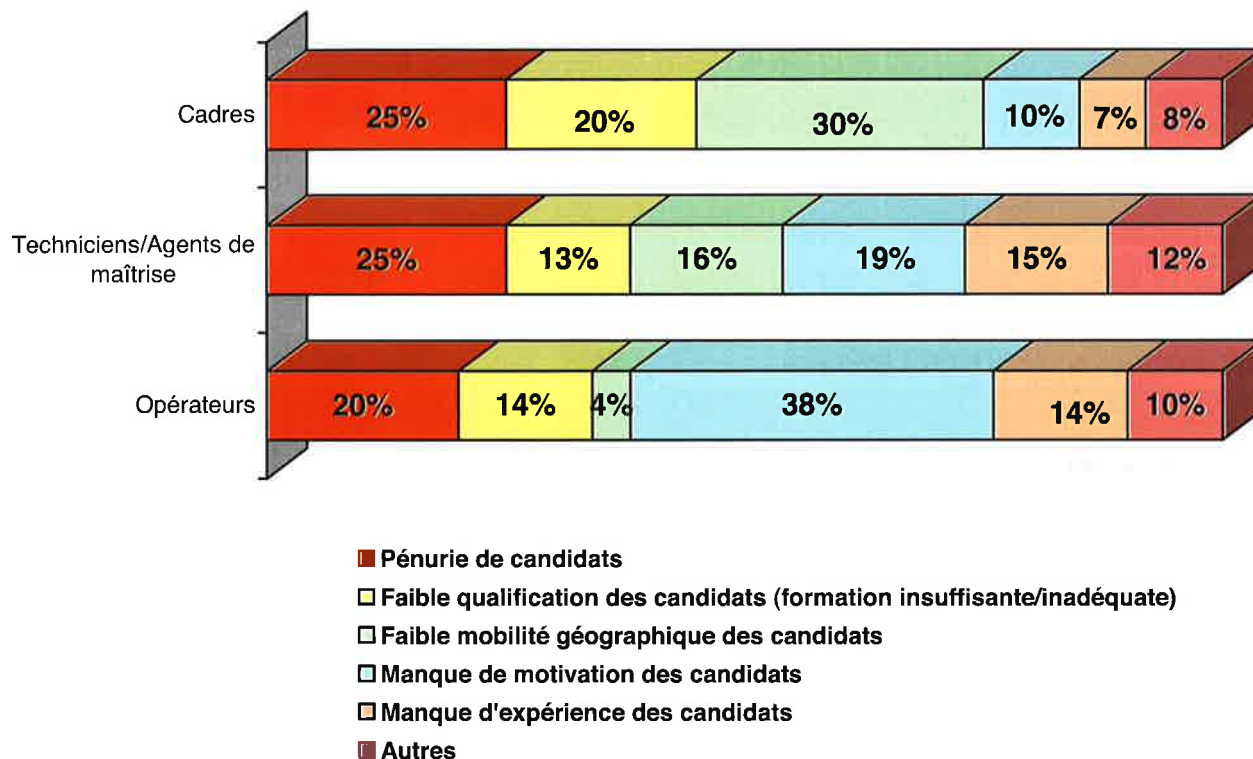
C'est également vrai pour le recrutement de techniciens/agents de maîtrise de la logistique par les établissements de 100 salariés et plus (la part de ceux-ci estimant ces difficultés fortes augmente de 12 points en 2011).

En revanche, pour le recrutement d'opérateurs logistiques, l'intensité des difficultés de recrutement semble s'être atténuée. En effet, les établissements qui expriment des difficultés à pourvoir des postes d'opérateurs ont moins souvent tendance à les trouver fortes que les établissements qui expriment des difficultés à pourvoir des postes de cadres de la logistique. De plus, la part de ceux qui jugent fortes ces difficultés a baissé de 10 points pour les établissements de 100 salariés et plus, et de 25 points pour les moins de 100 salariés.



## Le manque de motivation des candidats est perçu comme le premier frein au recrutement d'opérateurs logistiques

Nature des difficultés de recrutement en 2011  
(en pourcentage des réponses)



La pénurie de candidats apparaît comme la première cause de difficulté de recrutement pour les techniciens et agents de maîtrise (25% de citations, comme en 2010), devant le manque de motivation des candidats (19% des réponses, soit 5 points de plus qu'en 2010), lequel facteur est largement invoqué pour les opérateurs logistiques (38% des citations, après 24% en 2010).

Aux candidats aux postes de cadres, serait davantage reproché leur manque de mobilité géographique (30% des citations en ce sens, comme en 2010), devant la pénurie de candidats (25% des réponses, là encore comme en 2010).

## Les prévisions d'évolution des recrutements en 2012 sont encore orientées à la hausse, mais plus tempérées que celles d'il y a un an

### Prévision du niveau des recrutements logistiques par catégorie d'emploi en 2012

#### Etablissements de 100 salariés et plus

	Cadres			Techniciens/ Agents de maîtrise			Opérateurs		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Augmentation	2%	4%	3%	3%	8%	5%	6%	22%	13%
Stabilité	77%	83%	73%	77%	81%	74%	73%	69%	66%
Diminution	4%	1%	2%	4%	2%	2%	5%	2%	4%
Ne sait pas	17%	12%	21%	16%	9%	19%	16%	7%	17%

#### Etablissements de 50 à 99 salariés

	Cadres			Techniciens/ Agents de maîtrise			Opérateurs		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Augmentation	3%	6%	0%	3%	8%	0%	8%	16%	12%
Stabilité	68%	70%	58%	67%	74%	63%	62%	66%	57%
Diminution	11%	7%	0%	14%	4%	0%	14%	8%	5%
Ne sait pas	4%	18%	41%	4%	16%	36%	5%	16%	26%

Les prévisions d'évolution des recrutements sur des postes logistiques en 2012 continuent d'être orientées à la hausse.

Cet optimisme s'exprime en particulier pour les opérateurs logistiques, quelle que soit la taille des répondants : ainsi 13% des établissements de 100 salariés et plus prévoient une hausse des recrutements d'opérateurs en 2012, contre 4% leur diminution. Néanmoins, le différentiel entre la part des établissements projetant une augmentation des recrutements d'opérateurs et celle projetant leur diminution se réduit en 2012 (9 points en 2012 pour les établissements de 100 salariés et plus, après 20 points en 2011).

Tout en demeurant positif, ce différentiel se réduit également pour les cadres et les techniciens/agents de maîtrise. Pour ces derniers, il vaut 3 points en 2012 (établissements de 100 salariés et plus), après 6 points en 2011.

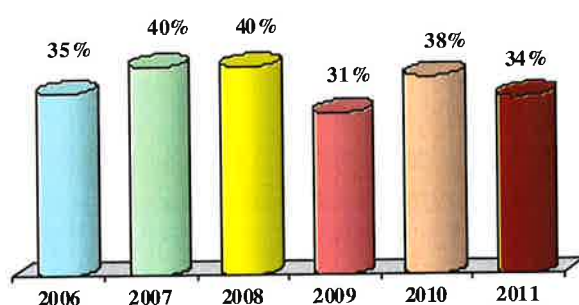
Remarquons toutefois que les taux de non-réponses à cette question atteignent cette année des niveaux record, ce qui révèle l'extrême incertitude des recruteurs.

### 3.3 Mobilité interne et gestion des parcours professionnels

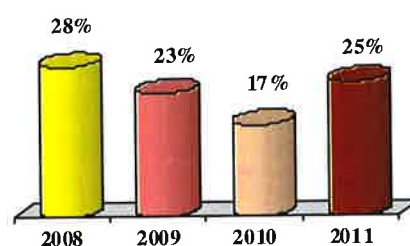
**Les possibilités de mobilité interne sont d'autant plus développées que la taille des établissements est grande**

**Pourcentage d'établissements ayant pourvu des emplois logistiques par mobilité interne**

*Etablissements de 100 salariés et plus*



*Etablissements de 50 à 99 salariés*



La proportion d'établissements de 50 à 99 salariés ayant pourvu des emplois logistiques par mobilité interne progresse en 2011 de 8 points, tandis que chez les établissements de 100 salariés et plus elle recule de 4 points. Comme on peut s'y attendre, les établissements sondés sont d'autant plus nombreux à offrir des possibilités de mobilité interne à leurs salariés de la logistique que leur taille est grande : ils sont 25% des établissements de moins de 100 salariés dans ce cas, et 58% des établissements de 500 salariés et plus.

**La dynamique de promotions internes observée en 2010 tend à s'essouffler en 2011...**

**Pourcentage d'établissements ayant offert des promotions**

*Etablissements de 100 salariés et plus*

	2008	2009	2010	2011
D'un poste d'opérateur vers un poste de technicien/agent de maîtrise	27%	18%	30%	23%
D'un poste de technicien/agent de maîtrise vers un poste de cadre	9%	7%	16%	8%



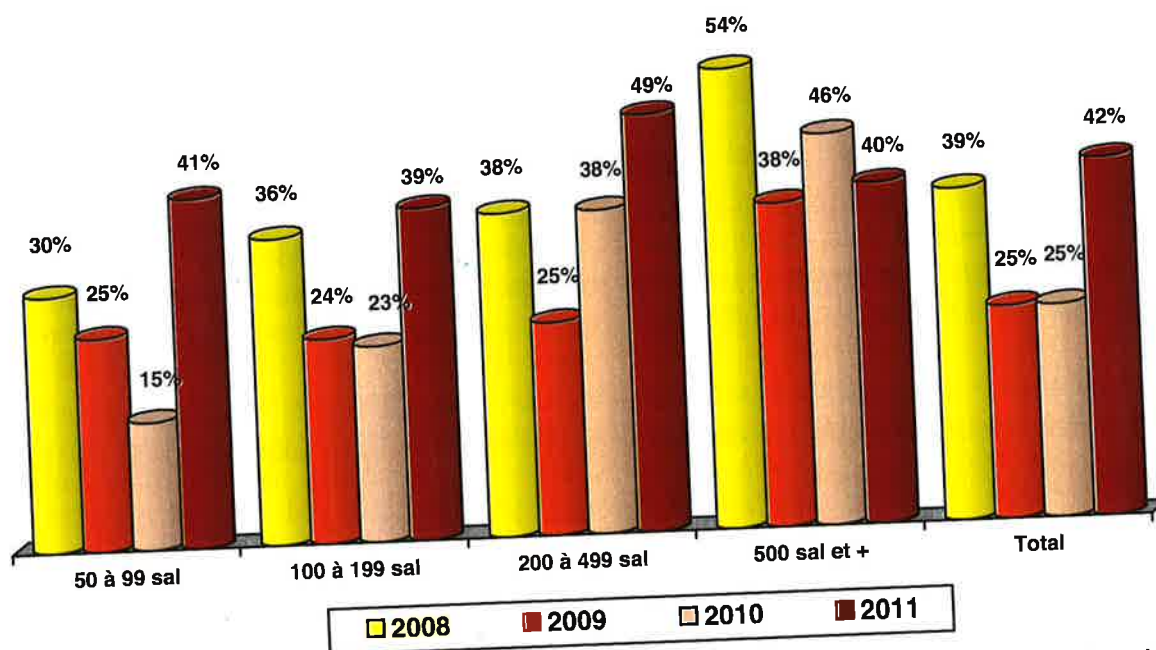
### Etablissements de 50 à 99 salariés

	2008	2009	2010	2011
D'un poste d'opérateur vers un poste de technicien/agent de maîtrise	26%	14%	20%	22%
D'un poste de technicien/agent de maîtrise vers un poste de cadre	10%	8%	13%	5%

La dynamique de promotions internes observée en 2010 s'est essouffée un an plus tard. La proportion d'établissements de 100 salariés et plus ayant offert des postes de techniciens/agents de maîtrise à leurs opérateurs est ainsi passée de 30% à 23% en 2011 (soit moins qu'en 2008), et a été divisée par deux pour le passage de postes de techniciens/agents à des postes de cadres.

### ... mais les promotions sont plus fréquemment associées à des actions de formation

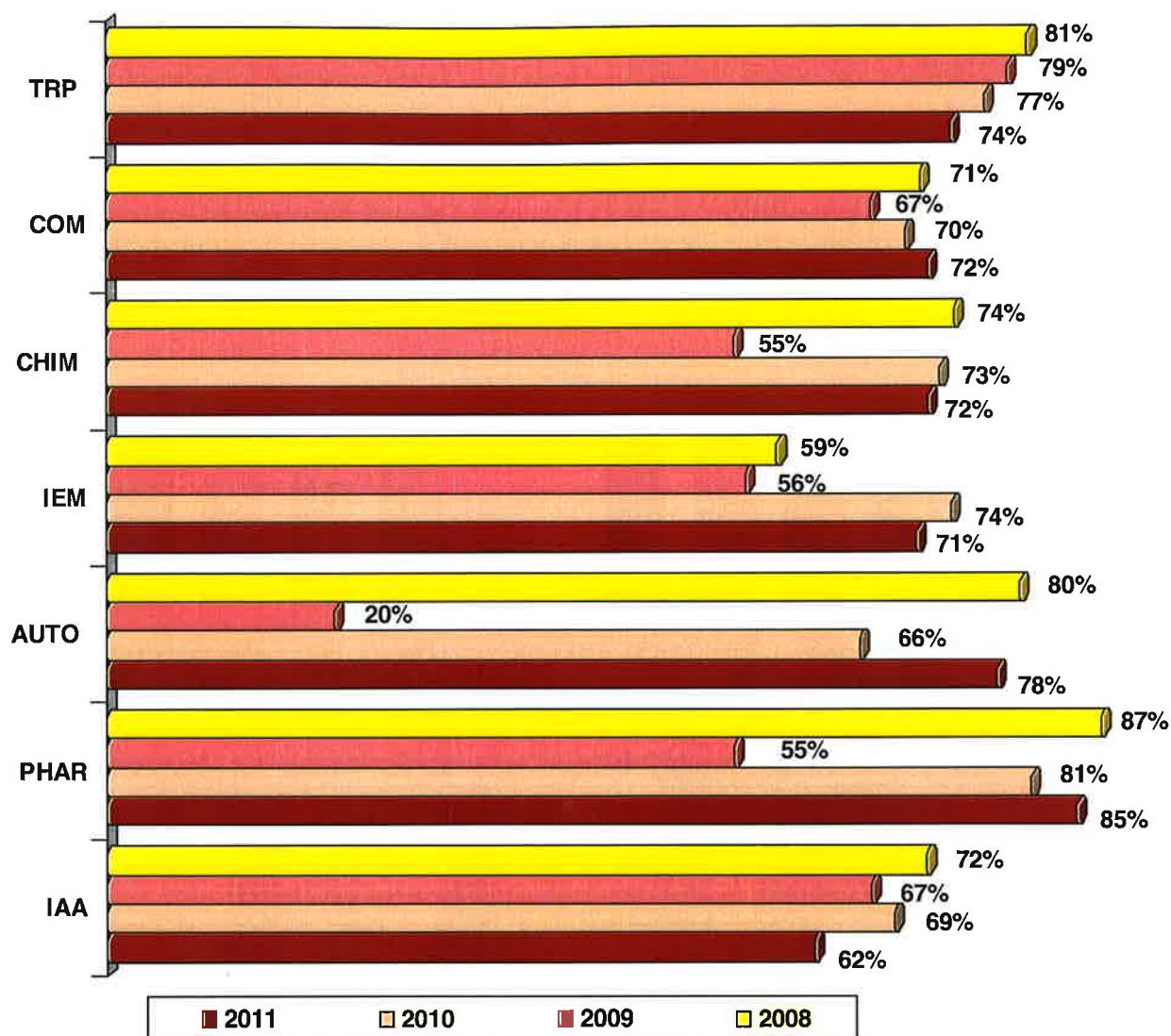
Proportion d'établissements pour lesquels ces promotions font souvent suite à une action de formation professionnelle



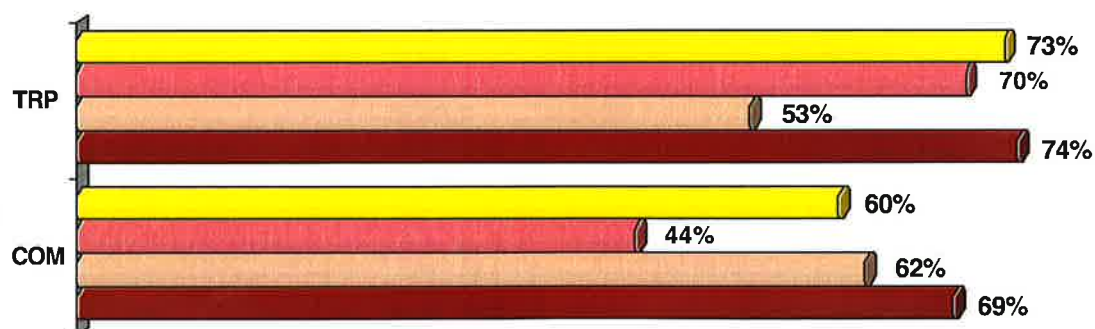
Les promotions internes auraient plus fréquemment été accompagnées d'actions de formation professionnelle en 2011. L'augmentation de la proportion d'établissements pour lesquels ces actions de formation ont précédé des promotions est particulièrement sensible auprès des PME.

## Proportion d'établissements ayant recours à l'intérim par secteur

*Etablissements de 100 salariés et plus*



*Etablissements de 50 à 99 salariés*



L'utilisation de l'intérim pour du personnel logistique s'est encore accrue en 2011 dans l'industrie automobile (le nombre d'établissements faisant appel à des intérimaires y a gagné

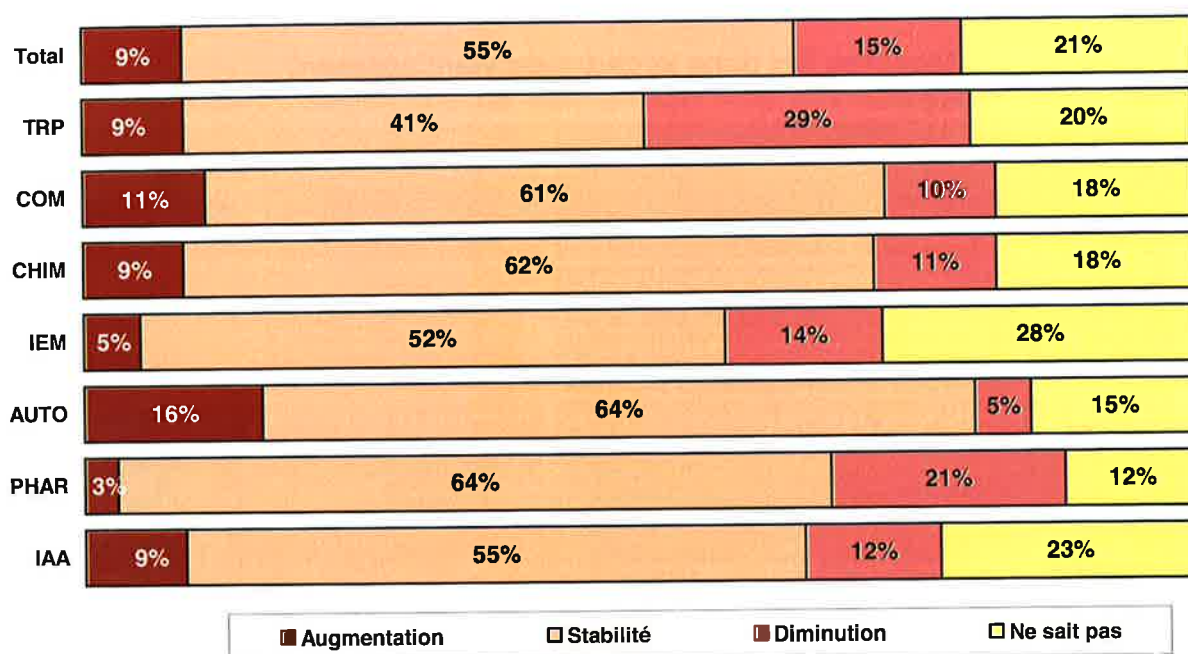


12 points), l'industrie pharmaceutique (+4 points), le secteur commercial, et chez les prestataires transport-logistique de moins de 100 salariés.

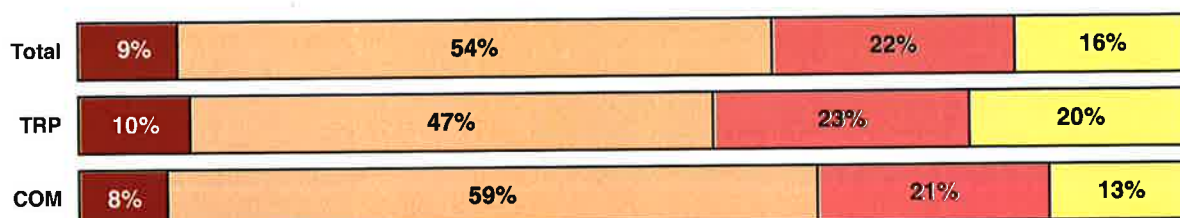
## Un moindre recours à l'intérim est attendu en 2012, en particulier de la part des prestataires transport-logistique

### Evolution prévisionnelle du nombre d'opérateurs logistiques en intérim en 2012

#### Etablissements de 100 salariés et plus



#### Etablissements de 50 à 99 salariés



Les personnes interrogées sont plus nombreuses à s'attendre en 2012 à une baisse du recours aux intérimaires pour des postes d'opérateurs logistiques plutôt qu'à leur hausse. Ainsi, 15% des établissements de 100 salariés et plus (22% des établissements de 50 à 99 salariés) pronostiquent une diminution des effectifs en intérim, alors que seulement 9% des établissements sondés (toutes tailles confondues) pensent qu'ils vont croître.

Le différentiel entre la part des établissements prévoyant une augmentation du nombre d'opérateurs intérimaires, et la part de ceux projetant leur baisse, est le plus bas pour les prestataires transport-logistique (-20 points au niveau des établissements de 100 salariés et plus).